

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 79200374.1

(51) Int. Cl.³: **E 06 B 3/46**
E 06 B 3/26

(22) Date de dépôt: 06.07.79

(30) Priorité: 07.07.78 BE 257124

(43) Date de publication de la demande:
23.01.80 Bulletin 80/2

(84) Etats Contractants Désignés:
DE GB IT NL SE

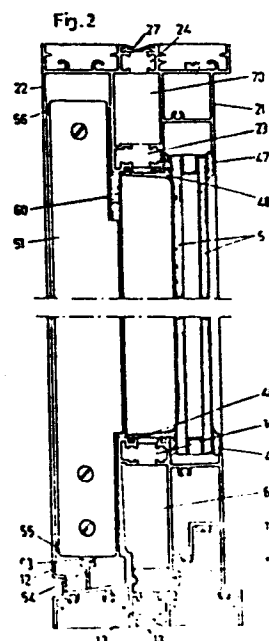
(71) Demandeur: Applications de la Chimie, de l'Electricité et
des Métaux, en abrégé: "Sadacem"
rue de la Science 31
B-1040 Bruxelles(BE)

(72) Inventeur: Simon, Jean
Charly des Bois 8
B-7198 Ronquieres(BE)

(74) Mandataire: De Rycker, Rudolf, Ir. et al,
Vereenigde Octrooibureaux Belgie Charlottalei 48
B-2000 Antwerpen(BE)

(54) Fenêtre ou porte coulissante.

(57) La fenêtre ou porte coulissante comprend un cadre dormant fixe et un cadre mobile. Le cadre dormant fixe est composé de profils métalliques extérieurs 12-22 et de profils métalliques intérieurs 11-21. Les profils métalliques extérieurs et les profils métalliques intérieurs sont reliés par des pièces isolantes distinctes 13-14, 23-24, les chambres 69,70 demeurant libres entre ces profils étant fermées de part et d'autre par des profils isolants de fermeture 18, 48, 27. Des joints d'étanchéité 60 à l'air et à l'eau sont prévus le long du contour complet du cadre mobile à la surface intérieure de ce dernier.



- 1 -

"FENETRE OU PORTE COULISSANTE"

La présente invention est relative à une fenêtre ou porte coulissante comprenant :

- un cadre dormant extérieur composé
 - d'un seuil,
 - 5 - d'un linteau,
 - d'au moins un montant central reliant le seuil et le linteau,
- et
- de deux montants extrêmes reliant le seuil et le linteau.
- 10 - un cadre fixe intérieur composé
 - d'un seuil,
 - d'un linteau,
 - d'au moins un montant central reliant le seuil et le linteau,
- 15 et
- de deux montants extrêmes reliant le seuil et le linteau,
- un vitrage isolant fixe monté dans ce cadre intérieur dans la partie délimitée par un des deux montants extrêmes, le montant central, le seuil et le linteau,
- 20 et
- un cadre mobile qui comprend un vitrage isolant et qui est guidé par le seuil et le linteau du cadre dormant extérieur entre les deux montants extrêmes de ce dernier, de façon à ce qu'il puisse se déplacer à partir d'une première
- 25 position dans laquelle son vitrage recouvre le vitrage monté dans le cadre fixe intérieur vers une seconde position dans laquelle son vitrage recouvre l'ouverture laissée libre dans le cadre fixe intérieur, ouverture délimitée par l'autre des deux montants extrêmes, le montant
- 30 central, le seuil et le linteau de ce cadre fixe intérieur.

Un but de l'invention est la création d'une fenêtre ou porte coulissante du genre décrit réalisant une protection thermique aussi bien au niveau de la partie vitrée du cadre fixe qu'au raccord entre le cadre dormant d'une part et le cadre mobile d'autre part.

Un autre but de l'invention est la réalisation d'une fenêtre ou porte coulissante du genre décrit réalisant une protection thermique efficace quand le cadre mobile est dans sa position de fermeture, c'est-à-dire dans la position dans laquelle le cadre mobile et son vitrage forment l'ouverture susdite.

Encore un autre but de l'invention est la réalisation d'une fenêtre ou porte coulissante du genre décrit qui peut être réalisée d'une façon économique.

Un autre but encore de l'invention est la réalisation d'une fenêtre ou porte coulissante du genre décrit d'une construction pas trop compliquée.

Un but particulier de l'invention est la réalisation d'une porte ou fenêtre dont le cadre dormant extérieur qui guide le cadre mobile forme une protection thermique pour le cadre fixe intérieur, lui évitant par cela, tout contact avec l'atmosphère extérieure.

A cet effet le seuil, le linteau, les deux montants extrêmes et le montant central du cadre dormant extérieur sont des profilés métalliques dits extérieurs qui sont reliés à des profils métalliques dits intérieurs constituant le seuil, le linteau, les deux montants extrêmes et le montant central du cadre fixe intérieur, par des pièces isolantes distinctes, les chambres demeurant libres entre ces profilés extérieurs et intérieurs étant fermées de part et d'autre par des profilés isolants de fermeture, des joints d'étanchéité à l'air et à l'eau étant prévus le long du contour complet du cadre mobile à la surface intérieure de ce dernier.

Par profilé intérieur et par surface intérieure, il faut comprendre dans le cadre de la présente demande de

brevet le profilé situé du côté de l'intérieur du bâtiment auquel la fenêtre ou porte coulissante est destinée et la surface dirigée vers l'intérieur de ce bâtiment. De même il faut comprendre par profilé extérieur le profilé situé du côté de l'extérieur dudit bâtiment.

Par fenêtre ou porte coulissante il faut comprendre toute construction comprenant un cadre dormant fixe et un ou plusieurs cadres mobiles qui coulissent par rapport à ce cadre fixe et peuvent fermer dans une de leurs positions la ou les ouvertures délimitées dans le cadre fixe.

Dans une forme de réalisation avantageuse de l'invention le vitrage du cadre fixe est fixé dans ce dernier au moyen de profilés de vitrage isolants constituant en même temps profilés isolants de fermeture des chambres demeurant libres entre les profilés métalliques intérieurs et extérieurs adjacents audit vitrage.

Dans une forme de réalisation particulière de l'invention les profilés de fermeture des chambres demeurant libres entre les profilés métalliques intérieurs et extérieurs situés sur le contour de l'ouverture sont d'une part des lattes métalliques fixées aux profilés intérieurs et d'autre part des profilés isolants partiellement encastrés dans les profilés extérieurs.

Dans une forme de réalisation préférée de l'invention, les joints d'étanchéité prévus le long du contour complet du cadre mobile à la surface intérieure de ce dernier comprennent des joints encastrés dans quatre profilés formant le cadre mobile et s'appliquant à des profilés extérieurs délimitant l'ouverture lorsque le vitrage du cadre mobile recouvre cette ouverture.

Dans une forme de réalisation très avantageuse de l'invention, un joint d'étanchéité encastré dans le profilé extérieur du montant central s'applique à un profilé du cadre mobile lorsque le vitrage de ce dernier recouvre l'ouverture.

D'autres détails et particularités de l'invention ressortiront de la description d'une fenêtre ou porte coulissante suivant l'invention, donnée ci-après à titre d'exemple non limitatif et avec référence aux dessins
5 ci-annexés.

La figure 1 est une vue en élévation d'une fenêtre ou porte coulissante suivant l'invention.

La figure 2 est une vue en coupe suivant la ligne II-II de la figure 1.

10 La figure 3 est une vue en coupe suivant la ligne III-III de la figure 1.

La figure 4 est une vue en coupe suivant la ligne IV-IV de la figure 1.

15 La figure 5 est une vue en coupe suivant la ligne V-V de la figure 1.

La figure 6 est une vue en coupe suivant la ligne VI-VI de la figure 1.

20 La figure 7 est une vue de côté, dans la direction de la flèche VII de la figure 6, d'une poignée de fenêtre ou porte coulissante suivant les figures 1 à 6.

Dans les différentes figures les mêmes notations de référence désignent des éléments identiques.

25 La fenêtre ou porte coulissante représentée aux figures est essentiellement composée d'un cadre dormant fixe, composé d'un cadre fixe intérieur et d'un cadre dormant extérieur, indiqué en général par la référence 1, dans lequel coulisse un cadre mobile, indiqué en général par la référence 2. Le cadre mobile 2 dans lequel est monté un double vitrage 19 constitue la fenêtre ou porte proprement dite qui est commandée dans son mouvement par la poignée :

30 Le cadre dormant fixe 1 est composé d'un seuil 6, d'un linteau 7, de deux montants extrêmes 8 et 9 et d'un montant central 10.

Comme il sera décrit en détail ci-après, le

seuil 6, le linteau 7, les deux montants extrêmes 8 et 9 et le montant central 10 sont chacun composés d'un profilé métallique intérieur et d'un profilé métallique extérieur. Les profilés intérieurs forment le cadre fixe intérieur.

5 Les profilés extérieurs forment le cadre dormant extérieur.

Un double vitrage 5 est monté dans le cadre fixe et y est encadré par une partie du seuil 6, une partie du linteau 7, un montant extrême 8 et le montant central 10. A côté de ce double vitrage encadré le cadre dormant fixe 1
10 définit une ouverture 4, qui est délimitée par une partie du seuil 6, une partie du linteau 7, le montant central 10 et le montant extrême 9.

Le cadre mobile 2 coulisse dans la direction des flèches 68 entre une position de fermeture, représentée
15 à la figure 1, et une position d'ouverture. Dans la position de fermeture le vitrage 19 du cadre mobile 2 recouvre l'ouverture 4. Dans la position d'ouverture le vitrage 19 du cadre mobile 2 recouvre le vitrage 5 du cadre fixe.

Le seuil 6 comprend un profilé métallique intérieur
20 11 qui s'étend sur toute la largeur du cadre fixe intérieur. Par largeur il faut comprendre la dimension du cadre fixe dans la direction des flèches 68. Le seuil 6 comprend également un profilé métallique extérieur 12 qui s'étend sur toute la largeur du cadre dormant extérieur. Les profilés
25 métalliques 11 et 12 sont reliés par des pièces isolantes distinctes 13 et 14. Ces pièces ne s'étendent donc pas sur toute la largeur du cadre dormant fixe 1.

Dans la direction des flèches 68, ces pièces isolantes distinctes 13 et 14 ont une dimension de l'ordre
30 d'un centimètre et la distance entre deux pièces qui se suivent dans le sens de la largeur du cadre dormant fixe 1 est de l'ordre de quinze à vingt centimètres.

La rangée des pièces 13 est disposée à proximité des bords inférieurs des profilés 11 et 12 et la rangée
35 des pièces 14 est disposée le long des bords supérieurs des profilés métalliques 11 et 12.

Les pièces 13 et 14 ne s'étendant pas sur toute la longueur des profilés, la chambre 69 qui demeure libre entre ces derniers n'est pas fermée en bas et en haut par les pièces isolantes 13 et 14.

5 Du côté inférieur la chambre 69 est fermée par le profilé isolant de fermeture 18 qui est maintenu dans des rainures des profilés 11 et 12 qui se font face. Le long de l'ouverture 4 la chambre 69 est fermée en haut par une latte métallique de fermeture 16 et par un profilé isolant 17.

10 La latte 16 est fixée par clipage sur le profilé intérieur 11 et prend appui sur le profilé isolant 17 qui est encastré par un rebord en forme de T dans le profilé extérieur 12.

Le long du vitrage 5 la chambre 69 est fermée en haut par le profilé isolant de vitrage 48 qui constitue donc
15 en même temps un profilé de fermeture de la chambre.

Comme la latte métallique 16, qui est fixée au profilé métallique intérieur 11, prend appui sur le profilé isolant 17, elle n'est pas en contact direct avec le profilé métallique extérieur 12. Il n'y a donc nulle part un contact
20 direct entre les profilés métalliques intérieur 11 et extérieur 12.

La chambre 69 est subdivisée en deux chambres par un profilé d'étanchéité 15 en matière isolante qui assure l'étanchéité à l'eau.

25 Le linteau 7 comprend un profilé métallique intérieur 21 qui s'étend sur toute la largeur du cadre fixe intérieur. Il comprend également un profilé métallique extérieur 22 qui s'étend sur toute la largeur du cadre dormant extérieur.

Les profilés métalliques 21 et 22 sont reliés par
30 des pièces isolantes distinctes 23 et 24. La dimension de ces pièces et la distance entre deux pièces qui se suivent sont identiques à la dimension et à la distance mentionnées ci-dessus pour les pièces 13 et 14.

La rangée des pièces 23 est disposée à proximité
35 des bords inférieurs des profilés 21 et 22 et la rangée des pièces 24 est disposée le long des bords supérieurs des

profilés 21 et 22.

La chambre 70 qui demeure libre entre les profilés 21 et 22 n'est pas fermée en bas et en haut par les pièces isolantes 23 et 24.

5 Du côté supérieur la chambre 70 est fermée par le profilé isolant de fermeture 27 qui est maintenu dans des rainures des profilés 21 et 22 qui se font face.

10 Le long de l'ouverture 4 la chambre 70 est fermée en bas par une latte métallique de fermeture 25 et par un profilé isolant 26. La latte 25 est fixée par clipage sur le profilé intérieur 21 et prend appui sur le profilé isolant 26 qui est encastré par un rebord en forme de T dans le profilé extérieur 22.

15 Le long du vitrage 5 la chambre 70 est fermée en bas par le profilé isolant de vitrage 48 qui constitue donc en même temps profilé de fermeture de la chambre.

20 Comme la latte métallique 25, qui est fixée au profilé métallique intérieur 21, prend appui sur le profilé isolant 26, elle n'est pas en contact direct avec le profilé métallique extérieur 22. Il n'y a donc nulle part un contact direct entre les profilés métalliques intérieur 21 et extérieur 22.

25 Le montant 8 comprend un profilé métallique intérieur 28 qui s'étend sur toute la hauteur du cadre fixe intérieur. Il comprend également un profilé métallique extérieur 29 qui s'étend sur toute la hauteur du cadre dormant extérieur.

30 Les profilés métalliques 28 et 29 sont reliés par des pièces isolantes distinctes 30 et 31. La dimension de ces pièces et la distance entre deux pièces qui se suivent sont égales à la dimension et à la distance mentionnées ci-dessus pour les pièces 13 et 14.

La rangée des pièces 30 est disposée à proximité des bords des profilés 28 et 29 qui sont opposés au vitrage 5. La rangée des pièces 31 est disposée le long des bords des profilés 28 et 29 du côté du vitrage 5.

35 Les pièces 30 et 31 ne s'étendant pas sur toute la

longueur des profilés 28 et 29, la chambre 71 qui demeure libre entre ces derniers n'est pas fermée, du côté du vitrage, ni de l'autre côté, par ces pièces isolantes 30-31.

5 Du côté du vitrage 5 la chambre 71 est fermée par le profilé isolant de vitrage 48 qui constitue donc en même temps profilé de fermeture de la chambre. De l'autre côté la chambre 71 est fermée par le profilé isolant de fermeture 33 qui est maintenu dans des rainures des profilés 28 et 29. Il est à remarquer qu'il n'y a nulle part un contact direct
10 entre les profilés métalliques intérieur 28 et extérieur 29.

Le montant central 10 comprend un profilé métallique intérieur 34 qui s'étend sur toute la hauteur du cadre fixe intérieur. Il comprend également un profilé métallique extérieur 35 qui s'étend sur toute la hauteur du cadre
15 dormant extérieur. Les profilés métalliques 34 et 35 sont reliés par des pièces isolantes distinctes 36 et 37. La dimension de ces pièces et la distance entre deux pièces qui se suivent sont identiques à la dimension et à la distance décrites ci-dessus pour les pièces isolantes distinctes 13
20 et 14.

La rangée des pièces 36 est disposée à proximité des bords des profilés 34 et 35 situés du côté du vitrage 5. La rangée des pièces 37 est disposée le long des bords des profilés 34 et 35 situés du côté de l'ouverture 4.

25 Les pièces 36 et 37 ne s'étendant pas sur toute la longueur des profilés 34 et 35, la chambre 72 qui demeure libre entre ces derniers n'est pas fermée par les pièces isolantes 36 et 37. Du côté du vitrage 5 la chambre 72 est fermée par le profilé isolant de vitrage 48 qui constitue
30 donc en même temps profilé de fermeture de la chambre.

Du côté de l'ouverture 4 la chambre 72 est fermée par une latte métallique de fermeture 38 et par un profilé isolant 39. La latte 38 est fixée par clipage sur le profilé intérieur 34 et prend appui sur le profilé isolant 39 qui
35 est encastré par un rebord en forme de T dans le profilé extérieur 35. Comme la latte métallique 38, qui est fixée

au profilé métallique intérieur 34, prend appui sur le profilé isolant 39, elle n'est pas en contact direct avec le profilé métallique extérieur 35. Il n'y a donc nulle part un contact direct entre les profilés métalliques intérieur 34 et
5 extérieur 35.

Le montant extrême 9 comprend un profilé métallique intérieur 40 qui s'étend sur toute la hauteur du cadre fixe intérieur. Il comprend également un profilé métallique extérieur 41 qui s'étend sur toute la hauteur du cadre dormant
10 extérieur.

Les profilés métalliques 40 et 41 sont reliés par des pièces isolantes distinctes 42 et 43. La dimension de ces pièces et la distance entre ces pièces correspondent à la dimension et à la distance décrites ci-dessus au sujet
15 des pièces isolantes 13 et 14.

La rangée des pièces 42 est disposée à proximité des bords des profilés 40 et 41 situés du côté de l'ouverture 4 et la rangée des pièces 43 est disposée le long des bords opposés de ces profilés 40 et 41.

20 Les pièces 42 et 43 ne s'étendant pas sur toute la longueur des profilés 40 et 41, la chambre 73 qui demeure libre entre ces profilés n'est pas fermée, du côté de l'ouverture, ni de l'autre côté par ces pièces isolantes 42-43.

25 De cet autre côté, la chambre 73 est fermée par un profilé isolant de fermeture 46 qui est maintenu dans des rainures des profilés 40 et 41 qui se font face.

Du côté de l'ouverture 4 la chambre 73 est fermée par une latte métallique de fermeture 44 et par un profilé isolant 45. La latte 44 est fixée par clipage sur le profilé intérieur 40 et prend appui sur le profilé isolant 45 qui
30 est encastré par un rebord en forme de T dans le profilé extérieur 41.

Comme la latte métallique 44, qui est fixée au
35 profilé métallique intérieur 40, prend appui sur le profilé

isolant 45, elle n'est pas en contact direct avec le profilé métallique extérieur 41. Il n'y a donc nulle part un contact direct entre les profilés métalliques intérieur 40 et extérieur 41.

5 Le vitrage isolant 5 monté dans le cadre fixe intérieur est maintenu par des profilés isolants de vitrage 47 et 48.

10 Les profilés isolants de vitrage 47 sont placés le long du profilé intérieur 11 du seuil 6, du profilé intérieur 21 du linteau 7, du profilé intérieur 34 du montant central 10 et de la latte à vitrage 32 qui est rendue solidaire du profilé intérieur 28 du montant 8.

15 Les profilés isolants de vitrage 48 se trouvent de l'autre côté du vitrage 5 par rapport aux profilés isolants de vitrage 47. Ces profilés isolants de vitrage 48 constituant en même temps profilés de fermeture des chambres 69, 70, 71 et 72 présentent en coupe la forme générale d'un L dont une jambe prend appui sur le double vitrage 5 et dont l'autre jambe présente deux saillies en forme de T qui sont
20 encastrées dans les profilés intérieurs 11, 21, 28 et 34 et dans les profilés extérieurs 12, 22, 29 et 35 du seuil 6, du linteau 7, du montant extrême 8 et du montant central 10.

25 Le cadre mobile 2 est composé d'un profilé métallique inférieur 49, d'un profilé métallique supérieur 50 et de deux profilés métalliques formant montants 51 et 52.

30 Ce cadre entoure un double vitrage isolant 19. Ce double vitrage est maintenu dans le cadre mobile 2 constitué par les profilés métalliques inférieur 49 et supérieur 50 et par les montants 51 et 52 par l'entremise des profilés d'étanchéité de vitrage 20.

Dans le profilé inférieur 49 du cadre mobile 2 sont montés des galets 53 qui roulent sur un rail 54 qui fait partie du profilé extérieur 12 du seuil 6 appartenant au cadre dormant extérieur.

35 Du côté extérieur les profilés inférieur 49 et

supérieur 50 sont munis de pièces de guidage 55 et 56. Des pièces d'alignement 57 sont fixées à l'intérieur de la paroi extérieure 62 du profilé extérieur 41 du montant extrême 9.

Le long des profilés inférieur 49 et supérieur 50 et sur toute la hauteur des montants 51 et 52 du cadre mobile 2 sont placés des joints d'étanchéité 58, 59, 60 et 61.

Le joint d'étanchéité 58 du profilé inférieur 49 du cadre mobile 2 assure l'étanchéité en faisant contact avec le côté extérieur de la paroi intérieure du profilé extérieur 12 du seuil 6.

Le joint d'étanchéité 59 du profilé supérieur 50 du cadre mobile 2 assure l'étanchéité en faisant contact avec le côté extérieur de la paroi intérieure du profilé extérieur 22 du linteau 7.

Lorsque le cadre mobile 2 occupe la position de fermeture représentée aux figures 5 et 6, le joint d'étanchéité 60 du montant 51 du cadre mobile 2 assure l'étanchéité en faisant contact avec la paroi extérieure du profilé extérieur 35 du montant central 10.

Dans cette même position de fermeture du cadre mobile 2, le joint d'étanchéité 61 du montant 52 du cadre mobile 2 assure l'étanchéité en faisant contact avec le côté extérieur de la paroi intérieure du profilé extérieur 41 du montant 9.

L'étanchéité de la fermeture est encore assurée par un joint d'étanchéité 67 placé du côté extérieur du profilé extérieur 35 du montant central 10. Dans la position de fermeture du cadre mobile 2, ce joint d'étanchéité 67 fait contact avec le côté intérieur de la paroi intérieure du montant 51 du cadre mobile 2.

Le côté extérieur du profilé extérieur 35 du montant central 10 présente un rebord biseauté 63 auquel s'applique le rebord biseauté 64 du montant 51 du cadre mobile 2, lorsque le cadre mobile 2 est en position de fermeture.

Le cadre mobile 2 est complété par une poignée indiquée en général par 3 et représentée à la figure 7, en

direction de la flèche VII de la figure 6. Cette poignée commande un crochet 65 qui, en position de fermeture de la fenêtre ou porte, accroche un crochet 66 faisant partie d'un élément 74 rendu solidaire du profilé intérieur 40 du montant 9, par les vis 75.

Cette poignée métallique est fixée sur le montant 52 du cadre mobile 2 par l'intermédiaire d'une pièce isolante 76 en forme d'équerre dont une patte s'engage dans une encoche pratiquée dans la face intérieure du profilé 52 auquel elle est maintenue par des vis 77. Cette pièce isolante 76 assure l'isolation de la poignée 3 soumise à l'atmosphère intérieure par rapport au profilé 52 du cadre mobile soumis à l'atmosphère extérieure.

Il est à remarquer qu'en position fermée de la fenêtre ou porte, c'est-à-dire lorsque le double vitrage 19 monté dans le cadre mobile 2 couvre l'ouverture 4, une protection thermique très efficace est réalisée. En effet, le vitrage 5 du cadre fixe est monté au moyen de profilés isolants de vitrage 47 et 48 aussi bien du côté intérieur que du côté extérieur. Le cadre dormant fixe 1 est complètement constitué de profilés métalliques intérieurs et de profilés métalliques extérieurs, qui, en aucun endroit, n'ont un contact direct. Les pièces isolantes distinctes maintiennent entre les profilés intérieurs et les profilés extérieurs des chambres creuses fermées de part et d'autre par des profilés isolants de fermeture. La fenêtre ou porte proprement dite qui coulisse dans le cadre dormant fixe 1 est constituée d'un double vitrage 19 complètement encadré de profilés de vitrage isolants 20. Ces derniers sont maintenus dans des profilés métalliques qui nulle part ne viennent en contact direct avec les profilés métalliques du cadre fixe et qui sont munis de joints d'étanchéité isolants, là où ils viennent en contact avec les profilés extérieurs du cadre dormant extérieur.

Il doit être entendu que l'invention n'est nullement limitée à la forme d'exécution décrite ci-avant et que bien des modifications peuvent y être apportées, notamment quant à la forme, au nombre, à la composition et à la disposition des éléments intervenant dans sa réalisation, sans
5 sortir du cadre de la présente demande de brevet.

- 14 -

REVENDICATIONS.

1. Fenêtre ou porte coulissante comprenant :

- un cadre dormant extérieur composé
 - d'un seuil (6-12),
 - d'un linteau (7-22),
 - 5 - d'au moins un montant central (10-35) reliant le seuil et le linteau,et
- de deux montants extrêmes (8-29, 9-41) reliant le seuil et le linteau,
- 10 - un cadre fixe intérieur composé
 - d'un seuil (6-11),
 - d'un linteau (7-21),
 - d'au moins un montant central (10-34) reliant le seuil et le linteau,
 - 15 et
 - de deux montants extrêmes (8-28, 9-40) reliant le seuil et le linteau,
 - un vitrage isolant fixe (5) monté dans ce cadre intérieur dans la partie délimitée par un des deux montants extrêmes
 - 20 (28), le montant central (34), le seuil (11) et le linteau (21),et
- un cadre mobile (2) qui comprend un vitrage isolant (19) et qui est guidé par le seuil (12) et le linteau (22) du
- 25 cadre dormant extérieur entre les deux montants extrêmes (29-41) de ce dernier, de façon à ce qu'il puisse se déplacer à partir d'une première position dans laquelle son vitrage (19) recouvre le vitrage (5) monté dans le cadre fixe intérieur vers une seconde position dans laquelle son vitrage
- 30 (19) recouvre l'ouverture (4) laissée libre dans le cadre fixe intérieur, ouverture délimitée par l'autre des deux montants extrêmes (40), le montant central (34), le seuil (11)

et le linteau (21) de ce cadre fixe intérieur,
c a r a c t é r i s é e e n c e que le seuil (12), le
linteau (22), les deux montants extrêmes (29-41) et le
montant central (35) du cadre dormant extérieur sont des
5 profilés métalliques dits extérieurs qui sont reliés à
des profilés métalliques dits intérieurs constituant le
seuil (11), le linteau (21), les deux montants extrêmes
(28-40) et le montant central (34) du cadre fixe intérieur,
par des pièces isolantes distinctes (13-14, 23-24, 30-31,
10 42-43, 36-37), les chambres (69, 70, 71, 73, 72) demeurant
libres entre ces profilés extérieurs et intérieurs étant
fermées de part et d'autre par des profilés isolants de
fermeture (18-48-16-17, 27-48-25-26, 33-48, 46-44-45,
48-38-39), des joints d'étanchéité à l'air et à l'eau
15 (58, 59, 60, 61) étant prévus le long du contour complet
du cadre mobile à la surface intérieure de ce dernier.

2. Fenêtre ou porte coulissante selon la revendication
précédente, c a r a c t é r i s é e e n c e que les
pièces isolantes distinctes (13-14, 23-24, 30-31, 42-43,
20 36-37) sont disposées entre le profilé métallique intérieur
(11, 21, 28, 40, 34) et le profilé métallique extérieur
(12, 22, 29, 41, 35) suivant deux rangées se situant sensible-
ment le long des bords longitudinaux des profilés.

3. Fenêtre ou porte coulissante selon l'une ou
25 l'autre des revendications précédentes, c a r a c t é r i s é e
e n c e qu'un profilé d'étanchéité (15) est disposé entre
le profilé métallique intérieur (11) et le profilé métallique
extérieur (12) du seuil .

4. Fenêtre ou porte coulissante selon l'une ou
30 l'autre des revendications précédentes, c a r a c t é r i s é e
e n c e que le vitrage (5) du cadre fixe est fixé dans
ce dernier au moyen de profilés de vitrage isolants (48)
constituant en même temps profilés isolants de fermeture des

chambres (69, 70, 71, 72) demeurant libres entre les profilés métalliques intérieurs (11, 21, 28, 34) et extérieurs (12, 22, 29, 35) adjacents audit vitrage (5).

5 5. Fenêtre ou porte coulissante selon l'une ou l'autre des revendications précédentes, caractérisée en ce que les profilés de fermeture des chambres demeurant libres entre les profilés métalliques intérieurs (11, 21, 40, 34) et extérieurs (12, 22, 41, 35) situés sur le contour de l'ouverture (4) sont d'une part des lattes métalliques (16, 25, 44, 38) fixées aux profilés intérieurs et
10 d'autre part des profilés isolants (17, 26, 45, 39) partiellement encastrés dans les profilés extérieurs.

6. Fenêtre ou porte coulissante selon l'une ou l'autre des revendications précédentes, caractérisée en ce que les joints d'étanchéité prévus le long du
15 contour complet du cadre mobile (2) à la surface intérieure de ce dernier comprennent des joints (58, 59, 60, 61) encastrés dans quatre profilés (49, 50, 51, 52) formant le cadre mobile et s'appliquant à des profilés extérieurs
20 (12, 22, 35, 40) délimitant l'ouverture (4) lorsque le vitrage (19) du cadre mobile (2) recouvre cette ouverture.

7. Fenêtre ou porte coulissante selon l'une ou l'autre des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'un joint d'étanchéité (67) encastré dans le
25 profilé extérieur (35) du montant central (10) s'applique à un profilé (51) du châssis mobile (2) lorsque le vitrage (19) de ce dernier recouvre l'ouverture (4).

8. Fenêtre ou porte coulissante telle que décrite ci-dessus ou représentée aux dessins ci-annexés.

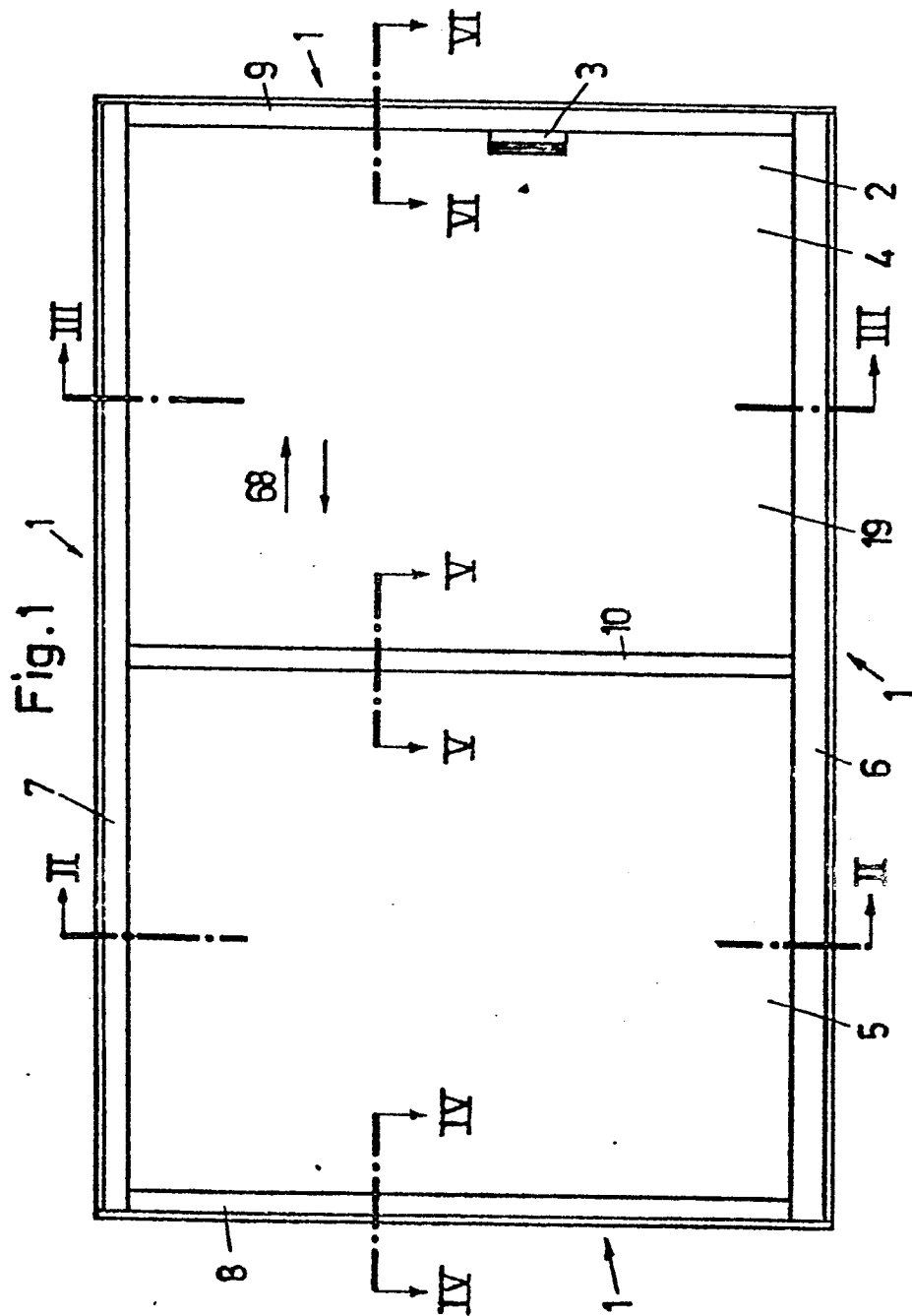


Fig. 2

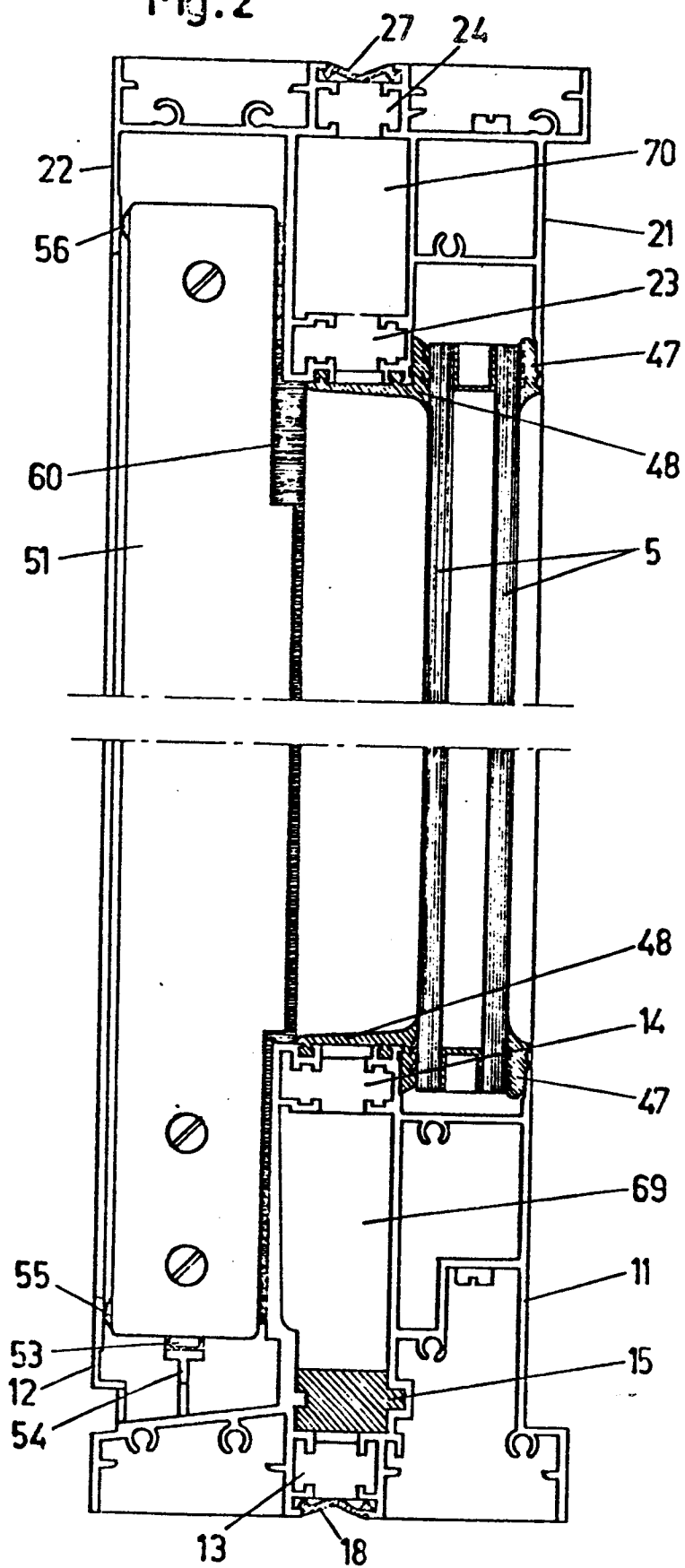


Fig. 3

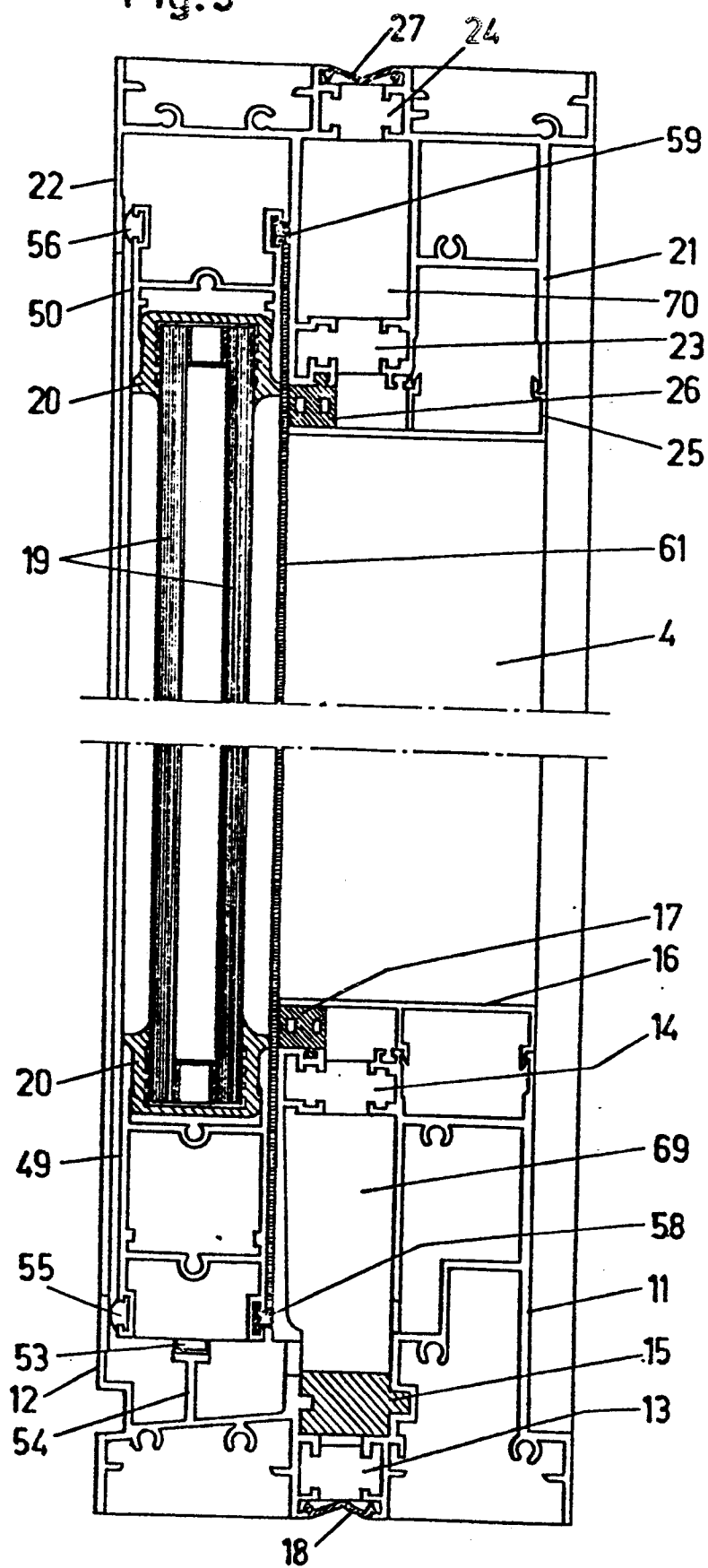


Fig. 4

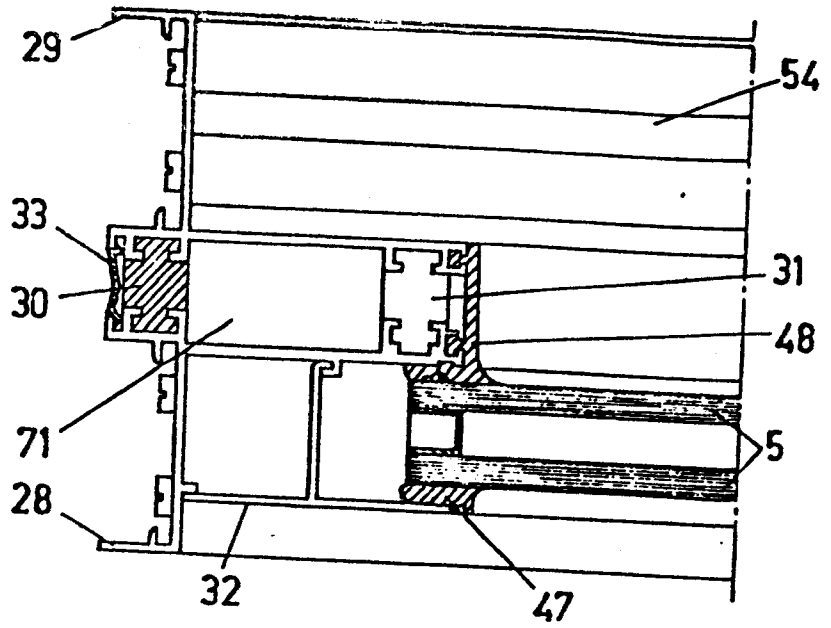


Fig. 5

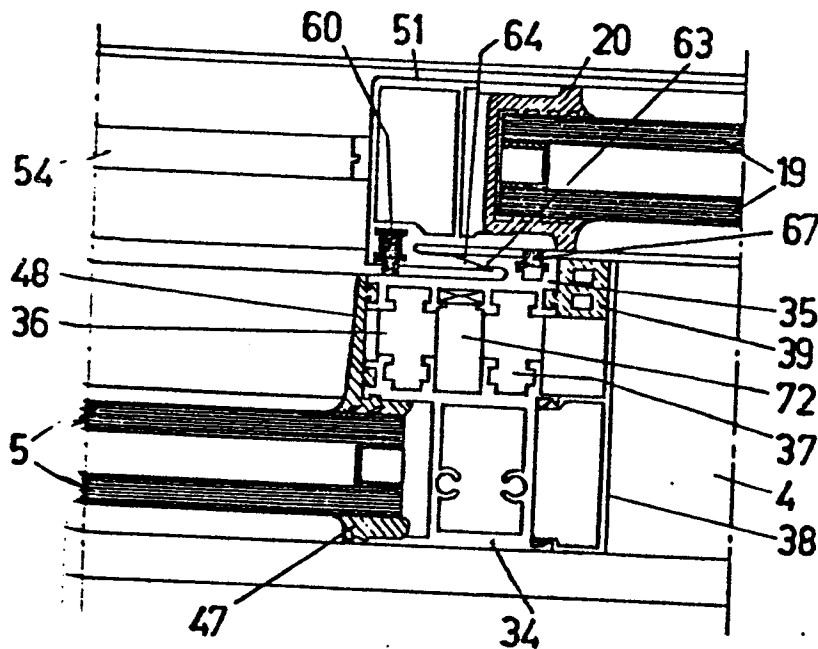


Fig. 6

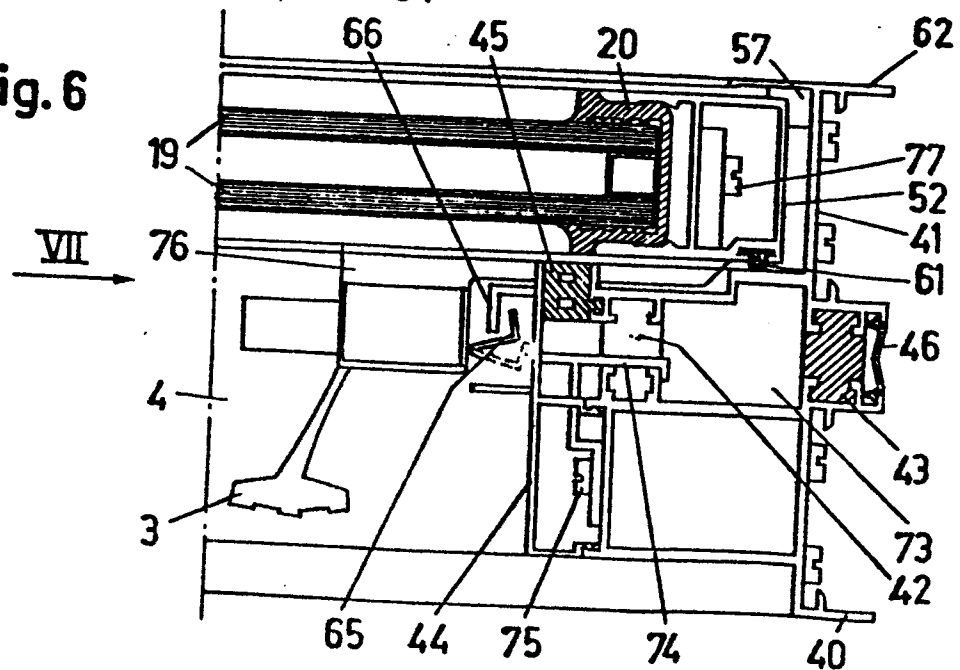
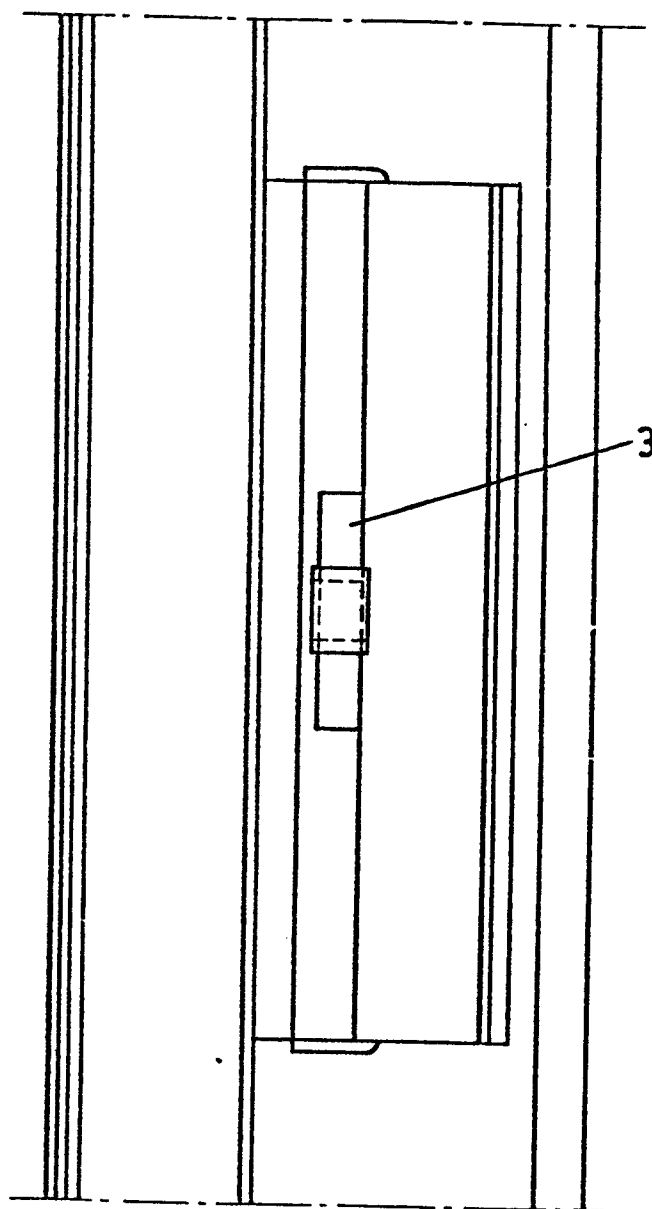


Fig.7





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 79 20 0374

0007140

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
	<u>US - A - 3 055 468</u> (HOREJS et al.) * Colonne 3, lignes 1-75; colonne 4, lignes 1-43; colonne 5, lignes 19-20 et 65-75; colonne 6, lignes 1-14; figures 1-6 * --	1,2	E 06 B 3/46 E 06 B 3/26
	<u>AT - B - 330 428</u> (SCHWEIZER) * Page 2, lignes 23-48; figure 1 * --	1	
	<u>AT - B - 308 361</u> (SOMMER) * Page 2, lignes 1-5 et 45-52; figures 1 et 2 * --	2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3) E 06 B
	<u>DE - A - 2 608 329</u> (ERBSLOH) * Page 5, paragraphe 4; page 6, paragraphe 1, page 7, paragraphe 1; figure * --	5	
	<u>FR - A - 2 137 406</u> (SODIALOX) * Page 4, lignes 38-40; page 5, lignes 12-15 et 19-22; page 6, lignes 6-8, 29-32; figures 1-12 * --	6	
P	<u>DE - A - 2 704 835</u> (HARTMANN) * Page 5, paragraphe 2; page 7, paragraphe 4; page 8, paragraphe 2; page 9, paragraphe 2; page 10, paragraphes 1,2; page 11, paragraphes 1-3; figures 1-3 * --	1	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
	Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications		&: membre de la même famille, document correspondant
Lieu de la recherche In. Bayo		Date d'achèvement de la recherche 11-10-1979	Examineur DEPOORTER



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 79 20 0374

-2-

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
P	<u>DE - A - 2 756 151 (WIELAND-WERKE)</u> 1 * Page 7, paragraphe 4; page 8, paragraphes 1 et 2; page 9, paragraphes 1 et 2; figures 1-4 * ----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)